



Association de communes Mobul

Rue de la Perreire 3

1635 La Tour-de-Trême

Tél. direct 026/919.18.56 ou 026/919.18.40 Fax 026/919.18.49 email info@mobul.ch www.mobul.ch

Aux Conseils communaux
des Communes membres de Mobul

Bulle, le 12 mars 2020
N/Réf. : CEJ/gam
Classement : B-0

Prochaine Assemblée des délégués

Madame la Syndique, Messieurs les Syndics,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine Assemblée des délégués de Mobul aura lieu le :

Jeudi 2 avril 2020, à 07.30 heures
Salle des conférences – Bâtiment administratif DT
Rue de la Perreire 3 – 1635 La Tour-de-Trême

Ordre du jour :

1. Salutations et contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal n° 2019/02 du 10 octobre 2019 (en votre possession et disponible sur le site Internet de Mobul)
3. Approbation des comptes 2019 et du rapport de gestion 2019 (documents ci-annexés et disponibles sur le site Internet de Mobul)
4. Election de M. Antonin Charrière au Comité de direction – Commune de Riaz
5. Information PA4
6. Divers

./.

Par ailleurs, nous vous rappelons ci-dessous le nombre de voix dévolu à chaque commune :

Commune de Bulle (6 voix)

Commune de Morlon (1 voix)

Commune de Le Pâquier (1 voix)

Commune de Riaz (2 voix)

Commune de Vuadens (2 voix)

Chaque commune est représentée à l'assemblée des délégués par au moins un délégué. Sous réserve d'autres directives émises par la commune membre, chaque délégué peut disposer de l'ensemble des voix qui sont attribuées à la commune.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame la Syndique, Messieurs les Syndics, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de l'Assemblée des délégués

La Secrétaire
Gabrielle Mathez



Le Président
Patrice Borcard, Préfet



Annexes :

- Comptes 2019
- Rapport de gestion 2019

Copie pour information et invitation à l'assemblée :

- DAEC : Mme Margalhan-Ferrat
- Service des constructions et de l'aménagement : Mme Schneider
- Service de la mobilité : M. Cantin
- Service de l'environnement : Mme Balsiger